

## Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 02 DECEMBRE 2013

**Présents :** Mmes E. DESCAMPS, M. BUSQUET, C. RENOUD  
Mrs. J.P. RADET, J. LAISNE, J.M. BODIER, N. LEVESQUE,  
R. LONGE, E. RADET, P. CLAUSS, J.C. RAULT

**Secrétaire de Séance :** Mme Myriam BUSQUET

**APPROBATION** du compte-rendu du 04 NOVEMBRE 2013 en tenant compte de l'oubli dans la rédaction, concernant la classe transplantée à CHEVILLON (Bourgogne).

Les deux classes de l'Ecole Primaire partiront en classes transplantées, le financement de l'opération sera réparti par tiers entre les parents, l'Association à Fond l'Ecole, les Communes de COMMENY et MOUSSY (135 € pour parents, 110 € Association, 110 € Mairies de Commeny et Moussy).

### **TRAVAUX 1, Rue de l'Eglise**

Les travaux devraient être terminés pour le 15 Décembre 2013, le Conseil Municipal a visité avant la réunion.

Pour la location, trois demandes écrites ont été déposées en Mairie et deux demandes verbales ont été formulées.

Le Conseil Municipal a étudié ces différentes demandes avec beaucoup d'attention mais toutes n'avaient pas un dossier suffisant pour être retenues. Le loyer de 700 €uro peut paraître trop élevé mais justifié par l'ampleur des travaux.

### **TRAVAUX PETIT FOYER**

Les travaux devraient être finis pour le 15 Décembre ce qui représente un léger retard.

Début 2014, il sera fait un appel à concurrence pour le bardage côté village de la Salle Municipale Rue du Stade, ainsi que la réfection de la porte d'entrée.

### **RYTHMES SCOLAIRES**

Nous devons continuer la recherche d'intervenants afin d'obtenir des prestations intéressantes.

La mise en place de la nouvelle organisation à la rentrée 2014 ne sera pas chose facile. Pour l'instant aucun budget n'est arrêté mais avec les coûts induits pour l'Ecole Primaire on peut faire une estimation entre 7 500 et 9 000 €uro et pour l'école Maternelle la part de COMMENY sera de 2 000 à 3 000 €uro.

### **SITE INTERNET**

Après de nombreuses relances, le site n'est toujours pas élaboré.

### **NUISANCES**

Lors de la saison de séchage du maïs, de petites enveloppes de grains ont volé dans le village et plus particulièrement sur le haut du village.

**Des plaintes ont été formulées et l'agriculteur s'est engagé à remédier à ce dysfonctionnement dû à une pièce défectueuse. Quant au bruit, le séchoir ne devrait pas être utilisé après 23 Heures.**

**MAISON au 10, Grande Rue**

**Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a alerté le tuteur sur l'état de cette maison et lui a signifié qu'une action pourrait être entreprise.**

**Discussion sur le REDECOUPAGE CANTONAL avec délibération pour une meilleure prise en compte des intercommunalités.**

**TRAVAUX à PREVOIR en 2014 : Travaux de voirie dans les priorités**

**FETE de NOEL**

**QUESTIONS DIVERSES**

- GARDERIE**
- CANTINE**